



Vers HENNEBONT (circuit 8) Liaison de 7 km

- Au repère **n°3** du circuit de Caudan, allez tout droit, puis à droite.
- Traversez la grande route (D 769) et continuez vers **Penhouët**, puis **Saint-Coner**.
- 1 km après ce dernier village, obliquez à droite vers **Mané Kloar**,
- Au croisement, allez à gauche vers **Kercroc, Kerroch** jusqu'à la **D 769 bis**, 2 km plus loin.
- Descendez la rue en face vers **Saint-Caradec**.
- Près de l'église, continuez à droite au plus près de l'eau.
- Marchez jusqu'à **la passerelle**, point de départ du circuit d'Hennebont.

Vers CLÉGUER (circuit 3) et PONT-SCORFF (circuit 16) Liaison de 8 km

- Au repère **n°3** du circuit de Caudan, allez tout droit, puis à droite. Traversez la grande route, prenez en face. Plus loin, à gauche, rejoignez **Saint-Séverin**.
- Passez **sous le pont**, direction **Pont-Scorff**.
Après le hameau, à gauche vers **Ty Neüé/Saint-Séverin**.
- Dans **Moustoiric**, prenez à gauche vers **Brambo** que vous traversez.
- A la route suivante, tournez à gauche et tout de suite à droite à **la patte d'oie**, direction **Kerbellec**.
- A la sortie de **Le Guindo**, prenez **Kerleau** par le chemin. A la route, à gauche, traversez **Kerleau** et remontez vers la **D 26**.
- Au croisement, à droite et 50 mètres plus loin, à gauche.
- Au rond-point de **Kergroaz**, prenez à gauche. 1 km plus loin vous arrivez à la chapelle. Remontez sur la droite : vous arrivez bientôt au **repère n°8** du circuit de Cléguer.
- Pour Pont-Scorff, à la chapelle, prenez en face la rue qui passe **sur le Vieux pont** : vous êtes au **repère n°3** du circuit de Pont-Scorff.



En chemin
L'église,
L'étang,
les plantations du Cohic...



Repérez votre rando au Pays de Lorient



Repérez le départ de votre rando



RENSEIGNEMENTS

Office de Tourisme
du Pays de Lorient

Quai de Rohan - 56100 Lorient

☎ 02 97 847 800

rando@lorient-tourisme.fr

Horaires de bus et de bateaux :

☎ 02 97 21 28 29 - www.ctrl.fr



Fiche extraite du Guide Rando



www.lorient-tourisme.fr

CAUDAN

RANDO

La boucle verte

Cette boucle tout en verdure et en campagne vous emmène aux marches de la ville. Le circuit, sans difficulté particulière, est une bonne destination notamment pour les familles avec enfants.

Bonne balade...



Pour accéder au départ :

Si vous êtes en voiture, merci de ne pas stationner sur le parking de la mairie, mais sur celui de la cantine scolaire. Pour s'y rendre, face à l'église, prenez à gauche la rue F. Le Bail ; le parking se trouve plus bas sur votre droite, juste après la rue Jean Pierre Calloch. Reprenez la rue François Le Bail pour rejoindre l'église.

1. Départ de la Place de l'église.

Face à l'église, prenez à gauche la rue de la Libération.

2. Puis, suivez la 2^e à droite (chemin d'exploitation). Continuez 800 mètres jusqu'à la 1^{re} route à gauche.

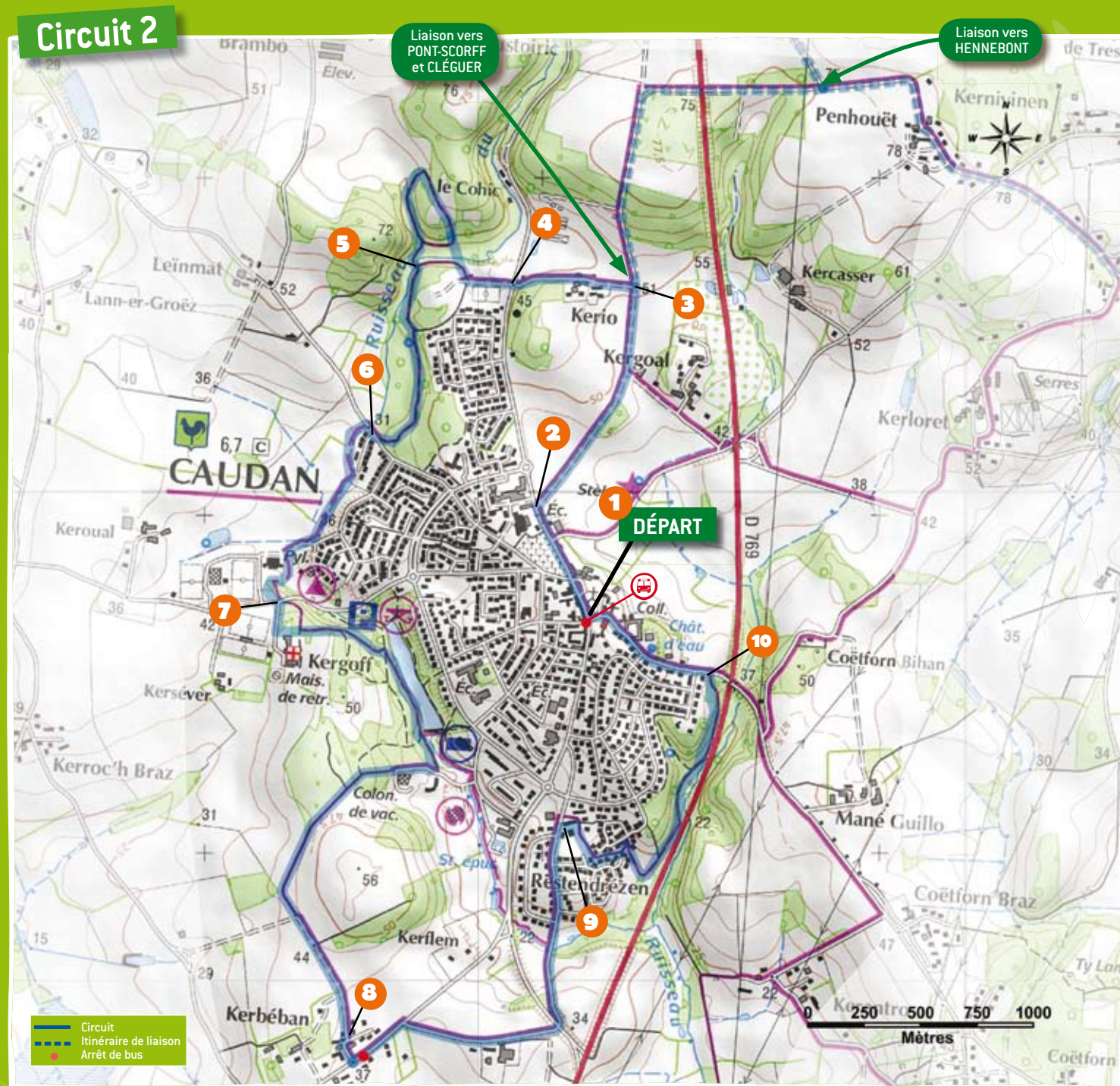
3. Liaison avec les circuits de Hennebont, Cléguer et Pont-Scorff.

Tournez à gauche pour rejoindre le village de Kerio. Allez tout droit. Dans le hameau, restez sur la route à droite.

4. Au Cédez le passage, gagnez la voie en face, puis, quelques mètres plus loin, suivez le 1^{er} chemin à droite. Encore quelques mètres à nouveau et à droite. Continuez sur le petit sentier et traversez le ruisseau. Prenez ensuite le sentier qui part à droite en montant doucement. A la 1^{re} petite intersection, bifurquez sur le sentier à gauche. Au 2^e croisement, allez à droite sur le chemin qui monte. Au "T", descendez à gauche et poursuivez tout droit jusqu'à franchir à nouveau le ruisseau. Ensuite à droite.

5. Un peu plus loin sur votre droite, un balisage vert clair amène le long du ruisseau. Cet itinéraire n'est à emprunter que si les terrains sont bien secs. En saison humide, poursuivez plutôt tout droit le chemin ; à chaque option possible, restez sur le sentier de droite. Les 2 itinéraires se retrouvent 500 mètres plus loin sur la même route.

Circuit 2



6. A la route, traversez et engagez-vous à droite. Après la rue Henri Allain, tournez à gauche juste avant le panneau Caudan. Un sentier bien marqué au sol court entre la rivière et les maisons : suivez-le pendant environ 500 mètres. En cas de doute, cherchez toujours la proximité du ruisseau et ne sortez pas du lotissement. Au bout du sentier, des marches vous mènent au pied d'un bâtiment communal. Prenez à droite, sous le portique, puis à gauche : gardez la salle à votre droite et la haie à votre gauche et continuez jusqu'au bout de la haie. Au parking, prenez le petit sentier de gauche à l'entrée du camping.

7. Traversez prudemment et remontez la route à droite. Un peu plus haut, à gauche, franchissez la barrière forestière et allez tout droit. Au bout du chemin, au niveau de l'étang, tournez à droite et choisissez le sentier qui le longe au plus près. Continuez tout droit avec l'étang toujours à votre gauche ; au bout de l'étang, poursuivez tout droit. A la route, à droite, suivez le petit bout de route qui vous emmène jusqu'au chemin d'exploitation que vous suivez pendant 1 km environ.

8. Dans le village, prenez à droite entre les longères et continuez jusqu'à la route. Traversez et prenez à gauche le bas-côté. Après la maison ronde en bois, suivez la 1^{re} route à droite, direction Kerustantin. Et 40 mètres plus loin environ, à l'intersection, prenez en face la route qui mène jusqu'à un lotissement. Remontez tout droit la rue des Ajoncs en restant sur le trottoir de droite.

9. Au panneau qui annonce à 30 mètres un Cédez le passage, prenez la petite allée à droite. A partir de là et jusqu'à votre retour Place de l'église, le balisage vert clair est d'une précieuse aide. A peine 10 mètres plus loin, tournez à nouveau à droite, le chemin creux longe en contre-bas les jardins des maisons. A la sortie du lotissement, suivez le chemin qui traverse les bois et longe à droite la D 769.

10. A la route, tournez à gauche et remontez la rue Saint-Joseph jusqu'à l'église. Pour retrouver le parking de la cantine, traversez la place et prenez en face la rue François Le Bail.